



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue au bâtiment des Travaux publics sis au 300, rue Surrey, Baie-D'Urfé (Québec), le jeudi 27 août 2015 à 9 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire suppléant : Charles Colomb

Conseillers : Michel Beauchamp
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTES : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière

ÉTAIT ABSENTE : Maria Tutino, mairesse

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Le maire suppléant déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue au public présent.

À moins d'indication contraire, le maire suppléant se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 27 août 2015 à 9 h.

2015-08-184 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 27 août 2015 à 9 h, tel que proposé.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire suppléant annonce le début de la période de questions. Il n'y a personne dans l'assistance.

La période de questions se termine à 9 h 02.

D. ADMINISTRATION

1. Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21).

ATTENDU QUE, conformément à article 29.9 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Baie-D'Urfé souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21);

2015-08-185 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps:

QUE la Ville de Baie-D'Urfé joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21) pour une période de cinq (5) ans, du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} janvier 2021; et

QUE Nathalie Hadida, la directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Baie-D'Urfé, l'entente intitulée « Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21). »

La proposition est mise au vote :

En faveur : Aucun.

Contre : Les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

PROPOSITION RÉJETÉE.

E. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-08-186 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 9 h 16.

Maire suppléant

Greffière adjointe